

# EDGAR #16

JOURNAL DES AMIS DES MUSÉES DE NYON / MARS 2024



**AMN** LES AMIS  
DES MUSÉES  
DE NYON

# A PROPOS DU MONSTRE DU LÉMAN

MUSÉE DU LÉMAN

## L'OBJET DU MOIS

### L'OMOPLATE MYSTÉRIEUSE

C'est l'histoire d'un « os monstrueux », d'une omoplate soyons précis, retrouvé dans le Léman près de Lausanne en 1814. Dessiné par le médecin et naturaliste genevois Louis Jurine à côté d'une omoplate de cheval (pour donner l'échelle), l'os avait, selon le savant, « la dureté et l'aspect de l'ivoire ». On ne sait rien des hypothèses que Jurine a formulé quant à la bête propriétaire de l'os. Peut-être a-t-il pensé avoir entre les mains la preuve de l'existence d'un monstre du lac... Une chose est sûre, c'est avec beaucoup de sérieux qu'il a considéré cet os. Il a d'ailleurs indiqué dans sa légende qu'il se raccordait parfaitement à un autre os « d'une grosseur prodigieuse », un humérus lui aussi trouvé dans le Léman quelques années plus tôt.

Malheureusement pour les partisans de la cryptozoologie (voir l'article ci-contre), l'hypothèse du monstre doit être abandonnée. Les scientifiques du Muséum d'histoire naturelle de Genève d'aujourd'hui sont catégoriques : cet os provient d'un cétacé. Le savant genevois aurait-il été victime d'un farceur vaudois ?

LIONEL GAUTHIER



## CERTES, LE LÉMAN N'EST PAS LE LOCH NESS. LES TOURISTES NE VIENNENT PAS SUR SES RIVES DANS L'ESPOIR DE VOIR DE LEURS YEUX UN MONSTRE LÉGENDAIRE. ET POURTANT...

Plusieurs cartographes du XVII<sup>e</sup> siècle ont représenté sur l'une ou l'autre de leur carte un monstre fendant les eaux de notre lac. C'était, il est vrai, un temps où les cartographes avaient l'habitude de décorer leurs étendues d'eau avec des bateaux, des roses des vents et parfois des monstres. Mais ces cartes ne sont pas les seuls arguments des cryptozoologues, entendez ceux qui pratiquent la cryptozoologie, cette branche de la biologie qui étudie les animaux dont l'existence n'est pas prouvée. Au cours des siècles derniers, plusieurs témoignages certifiant qu'un monstre vivait bel et bien dans le Léman ont été recueillis.

En 1883 par exemple, trois bateliers jurèrent leurs grands dieux d'avoir vu non loin de Thonon, à l'embouchure de la Dranse, une sorte de serpent aquatique mesurant plus de 12 mètres de long, d'une couleur grisâtre et aux mouvements ondulatoires très lents. La presse lémanique, suisse comme française, se fit alors l'écho de ce fait divers insolite. Des battues furent organisées et permirent la découverte de traces allant « de l'eau aux taillis les plus inextricables. Elles ont au moins sept à huit centimètres de large et le sable creusé à une certaine profondeur porte l'empreinte d'un corps lourd »<sup>1</sup>. Malgré ces recherches, la bête ne fut jamais retrouvée.

*Le Journal de Genève* profita de cette affaire pour rappeler « que l'apparition d'un serpent aquatique devant Thonon en l'an 1215 porta l'épouvante sur toute la rive. Cette légende est encore vivace dans l'esprit des riverains »<sup>2</sup>. Et le quotidien de conclure avec le plus grand des sérieux : « Le serpent de 1883 est probablement le même que celui de 1215. »

Mais, quoi qu'en disent les bateliers et les folliculaires, le plus célèbre des monstres du Léman n'était pas un serpent, mais un chat tout droit sorti de la légende arthurienne. Contée par Merlin, son histoire commence ainsi :

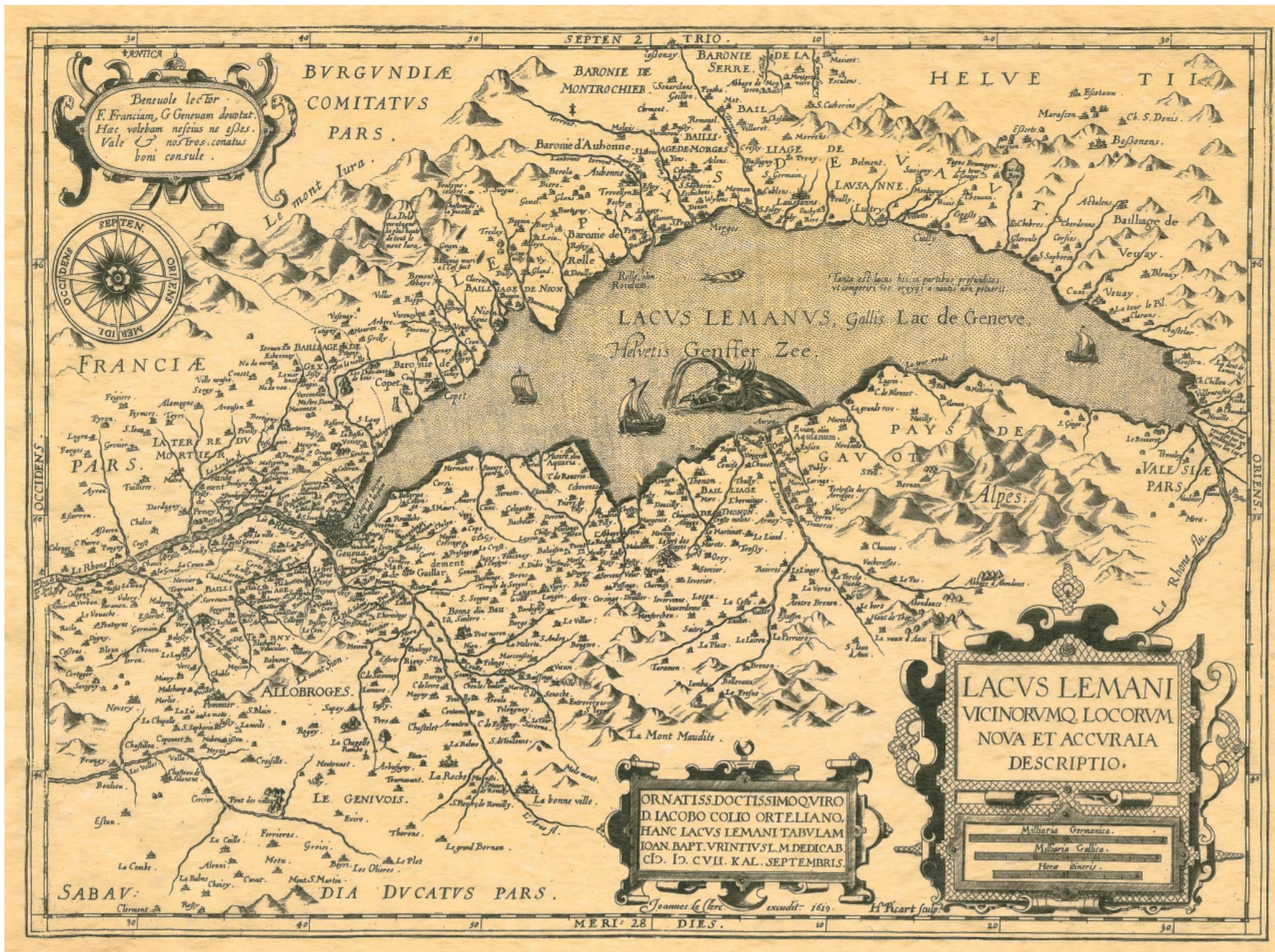
« Il advint, un jour de l'Ascension, qu'un pêcheur du pays se rendit au lac de Lausanne avec son matériel et ses filets

pour pêcher. Quand il eut terminé ses préparatifs pour jeter ses filets à l'eau, il promit à Notre-Seigneur le premier poisson qu'il prendrait. Une fois les filets à l'eau, il remonta un brochet qui valait bien trente sols. Devant un poisson d'aussi belle taille, il se dit à lui-même tout bas entre ses dents, en homme plein de malice : « Dieu n'aura pas ce poisson, mais il aura le suivant. » Il remit ses engins à l'eau et prit un poisson qui valait encore plus cher que le premier. Le voyant de si belle taille, il le convoita fort et se dit que le Seigneur-Dieu pourrait bien se passer encore de celui-là et qu'il lui donnerait sans faute le troisième. Il rejeta ses engins à l'eau pour la troisième fois et prit cette fois un petit chaton plus noir qu'une mûre. »<sup>3</sup>

La suite de l'histoire peut être résumée ainsi : le pêcheur recueillit le chat et le nourrit si bien que le félin, devenu énorme, l'étrangla, tua sa femme et ses enfants, avant de s'enfuir dans la montagne pour terroriser la population des environs. Il faudra l'intervention du roi Arthur lui-même, averti par Merlin, pour mettre fin aux atrocités commises par le monstre : « Oui, seigneur, de l'autre côté du lac de Lausanne on a besoin de vous. Un diable a établi là-bas son repaire. C'est un démon tel que ni homme ni femme n'osent habiter dans cette région. Il détruit le pays car il tue et massacre tout ce qu'il rencontre. »

N'écoulant que son courage, Arthur se rendit donc sur les hauteurs du lac de Lausanne pour affronter le monstre. Le combat fut épique et Arthur manqua d'être tué, notamment lorsque la bête « bondit sur ses pattes arrière et lui sauta en plein visage, le saisissant de ses pattes ». Le monstre était alors proche de la victoire, car il « fit jaillir le sang de la poitrine du roi et du haut de ses épaules ». Mais, Arthur, qui n'était pas le premier venu, parvint à reprendre le dessus. Il coupa les deux pattes avant de la bête, puis enfoncea son épée de part en part de son ventre, avant de lui couper les pattes arrière et enfin de lui trancher le corps.

LIONEL GAUTHIER  
CONSERVATEUR DU MUSÉE DU LÉMAN



1 Journal de Genève, 30.10.1883.

Joannes Le Clerc,  
Lacus Lemani, 1619  
collection du Musée du Léman

3 «Les premiers faits du roi Arthur»,  
texte écrit entre 1227 et 1286  
et publié en 2001 dans *Le Livre du Graal*, Bibliothèque de la Pléiade,  
p. 1608.

Le roi Arthur combattant le Chapalu  
(le chat péché dans le lac de  
Lausanne), détail d'une mosaïque  
créée vers 1165 pour la cathédrale  
d'Otrante (dans les Pouilles).

L'objet du mois  
Omoplate trouvée dans le lac de  
Genève en 1814  
collection du Musée du Léman



# UNE CURIOSITÉ SIGNÉE COURBET

CHÂTEAU DE NYON

**DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES, MADAME CHRISTIANE MEDJA-GOY NOUS PROPOSE DE FAÇON RÉGULIÈRE DES CÉRAMIQUES NYONNAISES AYANT APPARTENU À SON PÈRE, ANDRÉ GOY. LA DERNIÈRE OFFRE EN DATE EST UNE ASSIETTE RÉALISÉE POUR LES FRÈRES PFLÜGER QUI SE FOURNISSENT À LA MANUFACTURE DE POTERIE DE NYON ; LA SURPRISE EST QU'ELLE PORTE AU DOS LA SIGNATURE « G. COURBET » ET LA DATE DE « [18]77 ».**

Gustave Courbet (Ornans 1819-1877 La Tour-de-Peilz ; enterré en 1919 à Ornans) arrive en 1839, à l'âge de 20 ans à Paris. Rapidement proche du mouvement réaliste, il réalise des œuvres montrant la société telle qu'elle était : *Un Enterrement à Ornans* de 1859 en est un exemple parlant bien connu.

Le peintre se nomme bientôt « Chef du réalisme » et, ses œuvres n'étant pas acceptées au Salon officiel de 1853, il crée son propre salon, le « Pavillon du réalisme ». Il y expose une autre toile bien connue, *L'atelier du peintre, allégorie réelle déterminant une phase de sept années de ma vie artistique*, où figurent, entourant le modèle nu et l'artiste, tant des gens du peuple que des amis du peintre, dont Charles Baudelaire, le philosophe Pierre-Joseph Proudhon ou Alfred Bruyas, son mécène montpelliérain.

Quelque dix ans plus tard, il déclare avoir réalisé plus de mille tableaux, si ce n'est plus. Après la chute du Second Empire, il devient président de la Commission des Arts et

demande, le 14 décembre 1870, au gouvernement de la Troisième République le déboulonnage de la Colonne Vendôme, érigée en commémoration de la bataille d'Austerlitz sous le Premier Empire. La colonne est abattue le 16 mai 1871.

Après la chute de la Commune, le nouveau président de la République, le maréchal de Mac Mahon, décide en mai 1873 de faire reconstruire la colonne, et cela aux frais de Gustave Courbet !

Le devis de cette reconstruction est devisé à 323'091,68 francs de l'époque.

Courbet retourne alors près d'Ornans, où il est né, et ouvre un atelier de collaboration avec plusieurs peintres : Cherubino Patà, Marcel Ordinaire, Jean-Jean Cornu ; cela lui permet d'augmenter sa production afin de pouvoir vendre plus d'œuvres – signées de sa main – et tenter de régler l'amende à laquelle il est condamné.

Cependant, poursuivi par le fisc, il part pour la Suisse le 23 juillet 1873 et s'installe à La Tour-de-Peilz, où Patà le rejoint pour continuer à travailler ensemble ; dès 1875 il s'installe à la villa Bon-Port. Il y décède le 31 décembre 1877.

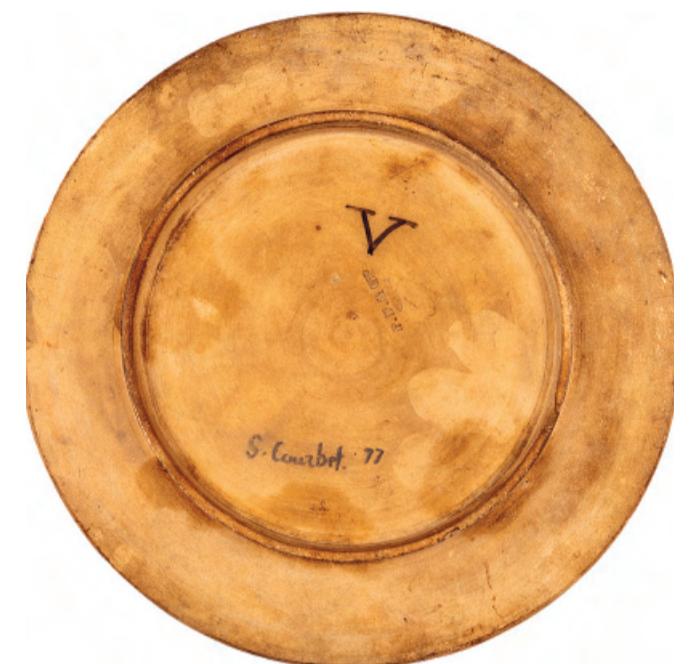
Les archives de La Tour-de-Peilz conservent outre des photographies où figure Courbet, des documents divers, dont notamment une amende pour s'être baigné nu dans le lac.

Lorsque Madame Medja nous a proposé cette assiette, nous fûmes aussi enthousiastes que perplexes ; en effet, de nombreuses questions se posent quant à cet objet.

D'une part, l'*Enseigne de l'ancien Café du Soleil*, à Nyon, réalisée entre 1873 et 1877, entrée dans les collections du Musée à une date ancienne, sans doute à la fermeture du café qui se situait là où se trouve actuellement la Caisse d'Epargne de Nyon, rue Saint-Jean (voir le bulletin de l'AMN Edgar 11, d'octobre 2021) démontre que Gustave Courbet a bien dû faire halte à Nyon et y est sans doute revenu, lors de son exil suisse : il appréciait la fréquentation des cafés et pintes, ainsi qu'en témoigne une photographie prise devant le Café du Centre, à La Tour-de-Peilz.

D'autre part la marque en creux au dos de l'assiette (diamètre de 23 cm), si elle est bien celle de la maison Pflüger, qui les faisait réaliser à la manufacture de poterie, à Nyon, n'a été enregistrée qu'en novembre 1880 ; il est cependant plausible qu'elle ait déjà été utilisée avant cette date, soit en 1877, date qui figure après la signature de Courbet au dos de l'assiette (ainsi qu'un V, initiale ou chiffre romain ?).

Le fait que le revers de l'assiette ne soit pas émaillé indique en général que le décor ne fut pas peint dans les ateliers de la manufacture, mais à domicile. La question est à présent de savoir si c'est Courbet lui-même qui s'essaya à la peinture sur terre cuite (en étant conscient de la

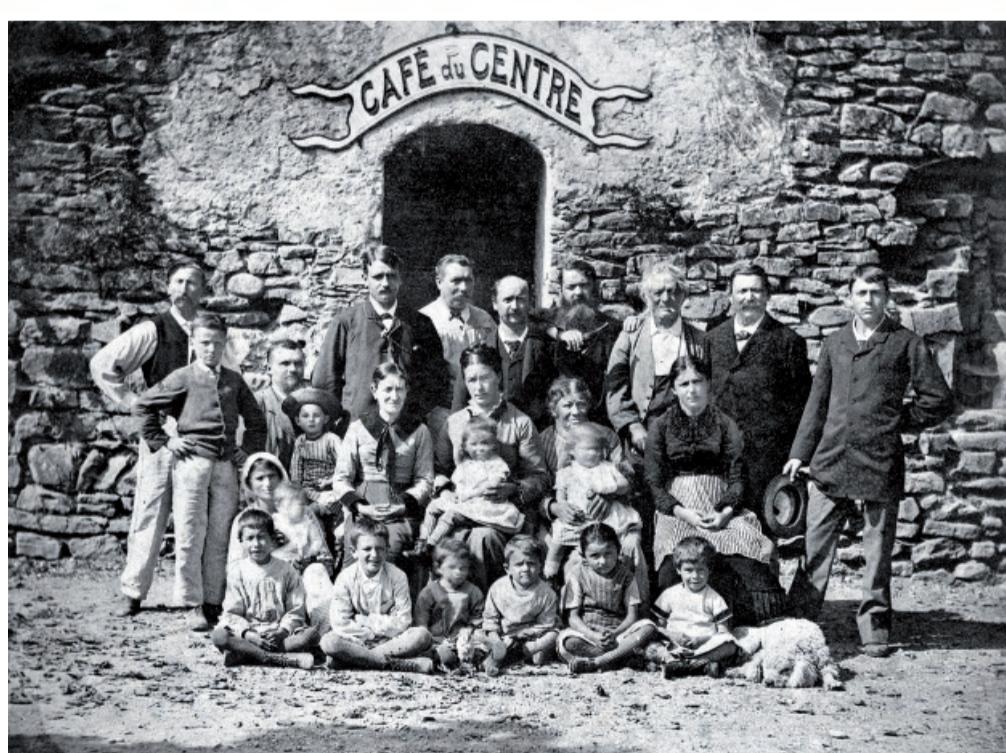
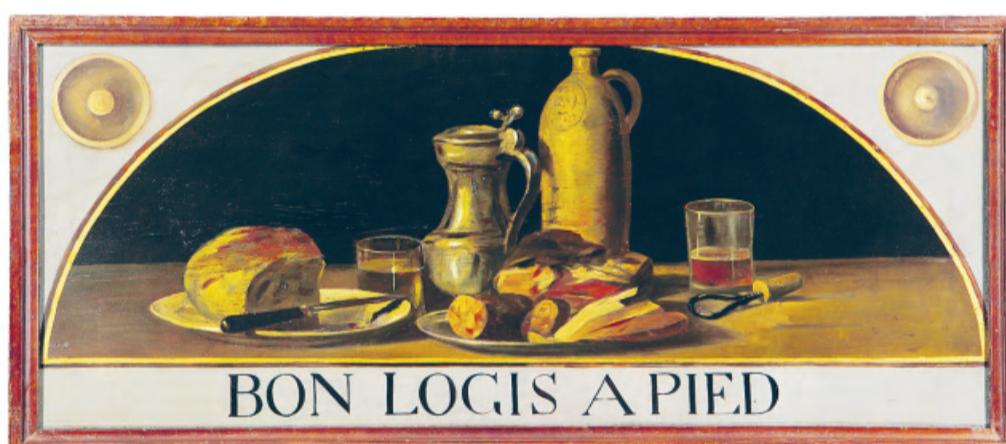


difficulté de peindre avec des émaux céramique) ou si cette assiette fut peinte d'après un croquis qu'il aurait réalisé. Et se pose enfin la question de savoir si c'est l'artiste lui-même qui l'a signée et datée au dos. L'on sait, en effet, que Courbet réalisa nombre d'œuvres pour ses amis suisses, dont le buste de l'*Helvétia*, aussi intitulé *Liberté*, offert par l'artiste en signe de reconnaissance à la Ville de La Tour-de-Peilz.

Mentionnons enfin qu'il réalisa aussi nombre de vues de Chillon, mais également une vue du Château de Blonay (actuellement à Budapest) qui servit de longues années à masquer *L'origine du monde*. Pour l'anecdote, cette dernière œuvre appartint pendant plusieurs années au psychanalyste Jacques Lacan qui vint à Prangins pour un congrès à la clinique fondée par le docteur Oscar Forel.

Tous mes remerciements à Roland Blaettler, ancien conservateur du Musée Ariana, à Genève, et à ma collègue Catherine Schmutz, pour leurs aide et conseils dans cette recherche qui ne fait que commencer. La suite à Ornans, au Musée Gustave Courbet !

VINCENT LIEBER  
CONSERVATEUR CHÂTEAU DE NYON



Gustave Courbet (1819-1877) (?)  
Assiette de terre cuite vernissée  
ornée d'un paysage d'arbre  
au bord de l'eau avec personnage  
assis sur la berge.  
Diamètre : 23 cm  
©Château de Nyon, photographie Olivier Evard

Marque «P.F.& Cie» pour Pflüger et  
signature «G. Courbet» avec date  
de «[18]77» au revers ainsi qu'un «V»  
initial ou chiffre romain ?  
©Château de Nyon, photographie Olivier Evard

Gustave Courbet (1819-1877)  
Enseigne «BON LOGIS À PIED»,  
huile sur bois, vers 1873.  
Cette enseigne était celle  
du Café du Soleil, à Nyon.  
© Château de Nyon, photographie Nicolas Lieber

Anonyme  
Groupe avec Gustave Courbet au  
Café du Centre, à La Tour-de-Peilz.  
Tirage photographique, vers 1873-  
1877  
© Archives de la Ville de La Tour-de-Peilz

# DE NOUVELLES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES D'ÉPOQUE ROMAINE À LA RUE JUSTE-OLIVIER 5, NYON

MUSÉE ROMAIN

**EN 2023, DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES ONT MIS EN ÉVIDENCE – À LA RUE JUSTE-OLIVIER 5 À NYON – D'IMPORTANTS VESTIGES GALLO-ROMAINS. LA STRATIGRAPHIE, DE PLUS TROIS MÈTRES, TÉMOIGNE DE LA CONTINUITÉ DE L'OCCUPATION DU SITE DURANT TOUTE L'ANTIQUITÉ. DEUX BÂTIMENTS ONT PU ÊTRE PARTIELLEMENT FOUILLÉS AINSI QU'UN SYSTÈME COMPLEXE DE CANALISATIONS EN BOIS. TROIS TONNEAUX ET UN LAPIDAIRE, COMPOSÉ DE NOMBREUX ÉLÉMENTS EN REMPLOI, VIENNENT COMPLÉTER LES DÉCOUVERTES.**

La fouille est située en périphérie nord-ouest de la ville romaine de Nyon, dans un secteur exploré depuis les années 1950. La parcelle adjacente au nord-est avait fait l'objet d'une fouille préventive en 1989. Plusieurs locaux maçonnés, un puits et un système de canalisations en bois présentant des états successifs y avaient été documentés.

L'intervention de 2023 a mis au jour la continuité de ces vestiges. Le site possède une séquence stratigraphique relativement faible au nord de la parcelle, alors qu'elle se développe sur plus de 3 m de hauteur au sud, témoignant du remaniement et de la continuité de l'occupation du site durant toute l'époque romaine.

Un bâtiment composé de plusieurs locaux, identifiés en 1989, a pu être observé. Les deux murs chainés qui lui appartiennent ont une élévation conservée sur environ 1 m de hauteur.

Un imposant bloc architectural et un bassin semi-circulaire ont été découverts en remploi au sein de cette maçonnerie. Le local qu'ils délimitent mesure 5 m sur 8 m. Un sol en terre battue y recouvre le système d'adduction d'eau déjà en partie repéré en 1989.

Un second bâtiment érigé sur des solins a été partiellement fouillé. Trois segments de fondations en pierre sèche ont été mis en évidence et permettent de restituer une construction mesurant 6 m de largeur pour une longueur d'au moins 7 m. Les fondations nord-ouest de l'édifice n'ont pas été observées, probablement en raison de l'arasement du site dans ce secteur.

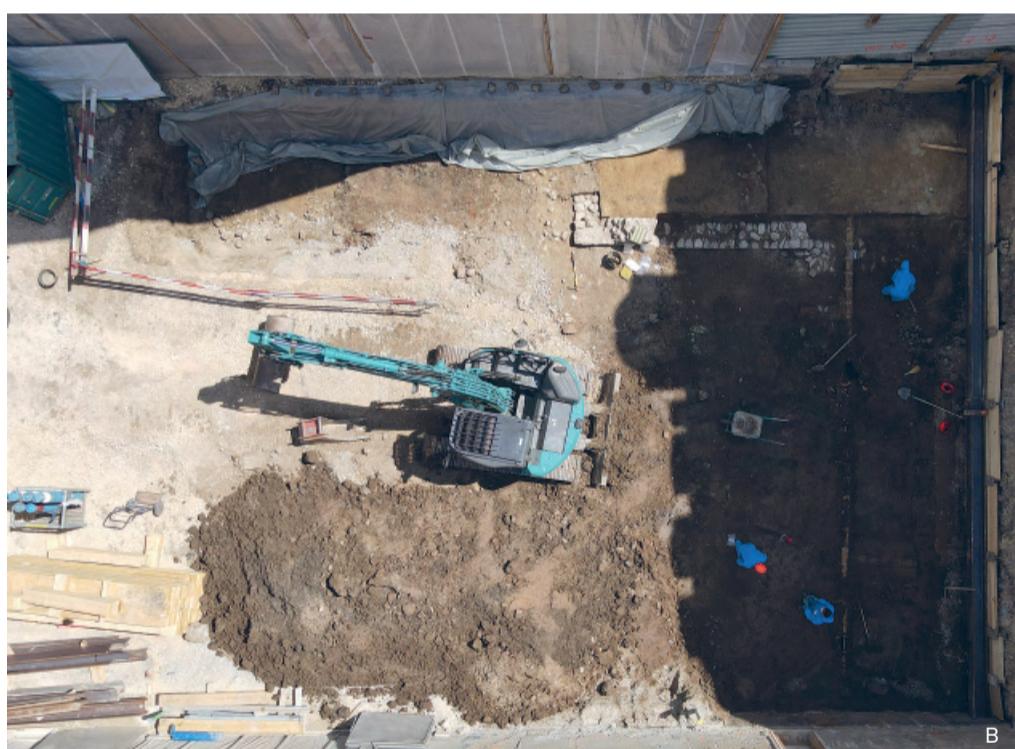
Des aménagements extérieurs bordent ces deux édifices. Des caniveaux en terre cuite, une base de pilier rectangulaire, des fosses et des trous de poteaux ont ainsi été mis au jour.

Les canalisations souterraines se composent de deux aménagements distincts superposés. Le plus récent est un canal façonné dans un tronc d'arbre résineux alors que le plus ancien est constitué de planches de chêne parallèles disposées verticalement et fixées par des pieux et des tenons en bois. Ce dispositif recouvre un tonneau bien conservé, doté d'un cerclage de bois tendre fixé par des lanières végétales. Deux autres tonneaux ont également été documentés à proximité.

Le site a livré un mobilier relativement abondant dont des céramiques en sigillée portant des estampilles et des graffiti, ainsi qu'un ensemble lapidaire. Celui-ci comprend des blocs d'architecture, des fûts de colonne, des vasques et des éléments de placage polychrome.

Entre 1955 et 1975, la parcelle concernée par ce projet était occupée par une usine spécialisée dans le traitement et le revêtement des métaux (chromage et découpe) qui ont nécessité l'usage de plusieurs produits toxiques dont du chrome hexavalent. La fouille s'est donc déroulée dans un environnement contaminé et a nécessité la mise en place de mesures de protection stricte pour les archéologues travaillant sur le site. Les zones les plus polluées ont fait l'objet d'une documentation restreinte et l'ensemble du mobilier a été étudié sur place par les spécialistes. Ce dernier n'a pas été conservé à l'exception de quatorze pièces sélectionnées pour leur valeur scientifique et dont la matière permettait une conservation sans risque. Des prélèvements testés en laboratoire ont été réalisés et attestent de leur décontamination.

SANDRINE OESTERLÉ  
ARCHEODUNUM INVESTIGATIONS ARCHÉOLOGIQUES SA



Intervention archéologique entre les immeubles à la rue Juste-Olivier 5, Nyon (A). Dégagement d'un bâtiment maçonné et documentation de l'insertion stratigraphique de la canalisation en bois (B, C).  
Archeodunum Investigations Archéologiques SA.

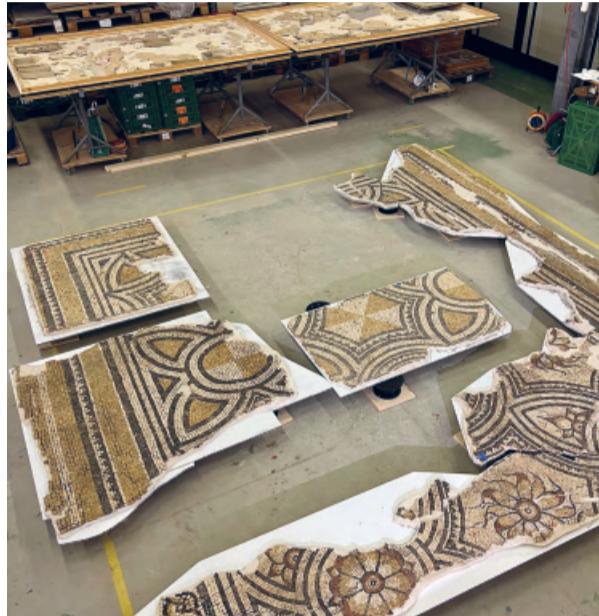
Coupe stratigraphique avec l'apparition d'une canalisation en bois (D). Cette dernière recouvrait un tonneau partiellement conservé (E). L'ensemble du site a livré un nombre important de mobilier, dont des tessons de céramique (F).  
Archeodunum Investigations Archéologiques SA.

**Pour en savoir plus**

ROSSI, F. (1990)  
Nyon VD, Rue Juste Olivier ECA. AAS. 73, 218. 1990.

BONNARD, P. (1988)  
*La ville romaine de Nyon. Répertoire des fouilles et trouvailles.*  
*Bibliographie du site.*  
Noviodunum I. CAR 44. Lausanne.

# MAIS AUSSI...



## L'ASSOCIATION PRO AVENTICO

L'Association Pro Aventico a été fondée en 1885 par un groupe de savants vaudois et romands afin d'assurer la sauvegarde du site archéologique d'Aventicum, l'ancienne capitale des Helvètes. C'est sa création qui mettra fin à des décennies de relative anarchie sur le site, qui voient des fouilles intempestives, la dispersion et la vente des mobilier découverts et le démantèlement des grands monuments pour récupérer des matériaux de construction.

En 139 ans d'existence, les tâches et actions menées par l'Association Pro Aventico ont évolué. Dans un premier temps, il s'est surtout agit de l'organisation de fouilles systématiques et de la publication de leurs résultats dans le *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, ainsi que d'ambitieux programmes de restauration des monuments (mur d'enceinte, théâtre, amphithéâtre). À mesure que certaines tâches ont été reprises par d'autres instances – la Fondation Pro Aventico, puis les services de l'Etat – l'Association Pro Aventico s'est surtout concentrée sur la promotion des publications scientifiques et grand public qui présentent les résultats des fouilles et les études sur les différentes catégories de mobilier, sur le soutien aux manifestations et aux expositions organisées par les Site et Musée romains d'Avenches, sur le soutien aux projets de recherche et sur la collecte de fonds.

Depuis quelques années, l'Association Pro Aventico est également fortement engagée dans le soutien au projet de nouveau musée romain d'Avenches et participe directement au chantier des collections en finançant la restauration de grands décors architecturaux, en particulier les mosaïques. L'Association compte actuellement près de 500 membres. Elle publie chaque année la revue scientifique *Bulletin de l'Association Pro Aventico* (distribuée aux membres souscripteurs) et deux bulletins de liaison *Aventicum* (membres ordinaires et souscripteurs). Les membres ont en outre un accès privilégié aux expositions, conférences, visites et autres manifestations organisées par les Site et Musée romains d'Avenches, et bénéficient d'une entrée libre aux musées romains de Lausanne-Vidy et de Nyon.

WWW.PROAVENTICO.CH  
DENIS GENEQUAND  
MEMBRE DU COMITÉ DE L'ASSOCIATION PRO AVENTICO  
ET DIRECTEUR DES SITE ET MUSÉE ROMAINS D'AVENCHES

## À MUSÉES VOUS !

Le langage est un peu haché... mais l'invitation est bien réelle : vous qui avez emporté cet *Edgar* au sortir d'une exposition ou vous qui êtes fidèle à l'association des Amis des Musées de Nyon (notre AMN, comme on dirait notre ADN !), notre double appel. Aux premiers : rejoignez l'association, devenez membre et rien des nouvelles expositions, des événements autour des musées ne vous échapperont et vous y serez toujours accueillis... gratuitement. Et aux deuxièmes : vous découvrez dans les musées de Nyon, au rythme de saisons, des œuvres sans cesse nouvelles, surprises ou amusantes parfois, mais qui chaque fois vous font apprécier la richesse de la culture ici présentée. Pourquoi pas accompagner de manière plus proche les recherches et travaux « derrière la scène » des musées en rejoignant le comité de l'AMN ?

Parlons clair : pour vivre et continuer à soutenir nos musées par l'acquisition d'objets significatifs, par la recherche de fonds en faveur d'un événement exceptionnel ou, plus largement, pour les faire connaître au-delà des frontières locales ou régionales, nous avons besoin de quelques forces vives. Notre association compte quelque 530 membres, ce qui est réjouissant. Notre comité (une douzaine de personnes, dont les conservateurs) est, lui, à la recherche d'une ou deux personnes qui pourraient renforcer et accompagner la dynamique culturelle que représentent nos beaux musées, si possible dès mai 2024, à l'occasion de notre prochaine assemblée générale.

Alors À musées vous : s'engager c'est aussi, d'une certaine manière, s'amuser, partager des moments d'expériences artistiques. N'hésitez pas, lectrices et lecteurs, à rejoindre l'association et vous, déjà membres, à consacrer quelques moments à y apporter un soutien personnel au sein du comité de l'AMN. Nous ne vous demandons pas tout de suite de faire « un grand saut ». Le souhaité se tient à votre entière disposition pour toute information qui saurait vous encourager à vous engager de cette manière pour le développement du patrimoine culturel que représentent les musées de Nyon. Votre contact : info@amn.ch. Merci !

JEAN-LUC BLONDEL  
PRÉSIDENT DE L'AMN

## LUIS RICARD, RÉGISSEUR DES COLLECTIONS DES MUSÉES DE NYON

Nous souhaitons la très cordiale bienvenue à Luis Ricard, remplaçant Blaise Ruffieux, qui vient de partir à la retraite. Durant plus de vingt années d'expérience en restauration et conservation d'œuvres d'art, Luis Ricard a eu l'opportunité de traiter une grande variété d'objets (peintures, cadres, papier, sculptures, objets en plâtre). Voici quelques étapes de son parcours : d'origine mexicaine, il a travaillé au Musée Soumaya à Mexico en tant que coordinateur d'atelier. En collaboration avec Charlotte, sa future épouse, il a restauré des œuvres d'El Greco, Jean-Baptiste Corot ou encore Andy Warhol. Il a œuvré également à la restauration de meubles dans le Musée Frida Kahlo, et à la restauration du retable principal de la cathédrale de Mexico.

En 2010, il emménage en Suisse. Il devient alors responsable des archives historiques de la Fédération Internationale de Basketball (FIBA, à Mies), et sera conservateur de ce musée pendant huit ans. Après avoir collaboré en parallèle à divers projets de restauration et conservation, il ouvre en janvier 2022 avec sa femme un atelier de restauration d'œuvres d'art, situé aux Ateliers de la Côte à Etoy. Récemment il a restauré une maquette de l'abbatiale de Payerne, travaillé au Mamco, à Genève, ainsi qu'aux Archives cantonales vaudoises en tant que conservateur/restaurateur d'arts graphiques.

Ses multiples expériences professionnelles et sa grande expertise dans la restauration d'œuvres apportent une nouvelle dimension à ce poste clé pour la préservation des collections des musées nyonnais.

CATHERINE SCHMUTZ NICOD

## OFFREZ L'AMN

Sur la page [www.amn.ch/bon-cadeau](http://www.amn.ch/bon-cadeau), remplissez le formulaire et retournez-le à [info@amn.ch](mailto:info@amn.ch) ou par courrier à AMN, CP 1112, 1260 Nyon. Une fois le paiement effectué par vos soins en suivant les instructions indiquées dans le formulaire, les bénéficiaires du cadeau recevront chez eux directement les cartes de membre pour l'année en cours ainsi qu'une carte indiquant qui leur offre l'adhésion à l'AMN.

